

ROYALE CONFRERIE DU MAITRANK d'ARLON

BULLETIN DE PARTICIPATION

60^{ème} CHAPITRE DU 11 mai 2025

A renvoyer pour le 27 avril au plus tard à Dominique BILLION - Secrétaire de la Royale Confrérie du Maitrank d'Arlon – 242, Avenue de Longwy - 6700 ARLON
Tél : 00 32 63 224595 - Adresse mail : secretariat@confreriedumaitrank.be

La Confrérie

participera au 60^{ème} Chapitre de la Royale Confrérie du Maitrank d'Arlon

Elle sera représentée par membres en robe et accompagnants

Participeront au banquet : personnes, soit :

MM :

La somme de (60 € x) euros représentant la quote-part de ces personnes sera virée au compte : IBAN N° BE71 0010 0328 7669 code BIC GEBABEBB de la Royale Confrérie du Maitrank d'Arlon

Le nombre de participants au banquet étant limité à 250 convives et pour sa bonne organisation, la réservation en faveur des membres repris ci-dessus ne sera pas prise en compte si la preuve du paiement de leur quote-part n'est pas parvenue au Trésorier de la Confrérie du Maitrank pour le 1^{er} Mai.

Vu les dispositions imposées par le traiteur, tout repas réservé et non annulé endéans les cinq jours précédant le chapitre sera réclamé, même s'il n'est pas consommé.

L'intronisé de la Confrérie sera M

Grade dans la confrérie

(La personne intronisée est tenue de participer au banquet, sinon, elle est redevable du prix de la médaille, soit 15 €)

Présentation de la Confrérie (produits) :

Vœux exprimés pour la composition des tables :

MERCI